

Sondages archéologiques au Lessus

Autor(en): **Bocksberger, O.J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **67 (1959)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-658431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sondages archéologiques au Lessus

(*Saint-Triphon, commune d'Ollon*)

Au pied des montagnes qui bordent la plaine du Rhône, on rencontre nombre de collines rocheuses qu'un seuil plus ou moins élevé relie aux pentes voisines. Leurs parois abruptes sont soumises à une vive insolation, et seules de rares pluies les arrosent, aussi leur faune et leur flore prennent-elles, sur les versants exposés, un caractère méditerranéen de steppe sèche, tandis que les revers conservent un caractère alpin et nordique. Avant que l'on assèche les vastes marais qui les entouraient, et il n'y a guère plus d'un siècle de cela, ces hauts lieux constituaient des îlots salubres et d'excellents postes de guet d'où l'on pouvait surveiller les rares sentes qui traversaient ou longeaient la vallée.

A l'abri de toute attaque par surprise, c'étaient des forteresses presque inexpugnables qui s'offraient là aux hommes des temps anciens et, bien qu'avec le temps la topographie ait pu changer dans une mesure considérable, on peut croire que la bonne terre arable n'y manquait pas. On ne s'étonnera pas que les archéologues connaissent bien ces sites, qui parfois portent encore les ruines d'un vieux château féodal — Saillon, La Bâtiaz, Le Lessus, par exemple — parfois des vestiges moins visibles, mais non moins intéressants de périodes plus reculées — Saint-Léonard, Collombey, pour ne citer que ceux que des fouilles systématiques ont fait connaître.

Au nord du village de Saint-Triphon, sur la commune d'Ollon, se dresse la colline du Lessus ; elle porte les traces d'une occupation humaine qui a dû varier au cours des siècles : cimetières, abris temporaires, villages, forteresses, champ de foire. Il serait bien hasardeux, sans connaître les besoins de nos ancêtres, de chercher à déduire de notre connaissance des lieux l'emploi qu'ils en ont fait et la démographie de chaque époque pose plus de problèmes que la recherche n'a fourni de données pour les résoudre.

* * *

Dans son ouvrage connu ¹, M. Viollier relate les trouvailles fortuites, tombes et dépôts de fondeur, qui eurent lieu sur cette colline ; il donne une bibliographie.

Une partie des objets furent déposés au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne, mais la collection Pousaz-Gaud reçut les plus nombreuses et les plus belles pièces : elle a disparu. Tel est, hélas ! trop souvent le cas de ces collections particulières ou régionales. Par bonheur, quelques objets furent publiés ici même ² et les archives du service des monuments historiques en conservent une petite photo. Ces richesses perdues sont l'objet de mes recherches actuelles et je n'ai pas perdu tout espoir de retrouver au moins quelque chose.

A l'inventaire de M. Viollier, il convient d'ajouter ceci :

En 1899, A. Naef, alors archéologue cantonal, organisa au Lessus une campagne de fouilles qui dura six semaines. Son journal, incomplet, est déposé aux archives du service des monuments historiques. Je ne connais aucune publication à ce sujet. Quant au matériel recueilli, il a disparu avec la collection Pousaz-Gaud. De ces travaux importants et apparemment bien conduits, il ne reste donc pratiquement rien, et c'est bien regrettable.

Depuis la publication de la *Carte archéologique*, de nombreuses trouvailles doivent avoir eu lieu, car la carrière Kaesermann-Büchi, depuis 1931, exploite le marbre noir qui constitue la colline pour en faire du ballast et avance très rapidement. En 1938 et 1939, M. O. Dubuis procéda à quelques fructueux sondages et découvrit, chez M. Kaesermann, à Ollon, une hache, un bracelet, et deux épingles que nous avons pu examiner en détail. Deux comptes rendus accompagnés de figures sont consacrés à ce sujet dans l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire* ³.

* * *

¹ D. VIOLLIER, *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne*. Lausanne, 1927. (Bibliographie.)

² A. SCHENK, *Notes sur quelques sépultures de l'âge du bronze et de l'âge du fer dans le district d'Aigle*. Dans *R.H.V.*, t. 15 (1907), p. 214-219.

³ O. DUBUIS, *Saint-Triphon (district d'Aigle, Vaud)*. Dans *Annuaire de la Société suisse de préhistoire*, XXX (1938), p. 153-159. — O. DUBUIS, *Ollon (district d'Aigle, Vaud)*. *Ibid.*, XXXI (1939), p. 69-71.

En septembre 1958, je trouvai dans un cône de déblais, terre rejetée par les ouvriers employés à la « découverte » de la carrière, un assez grand nombre de tessons dont quelques-uns datent de l'âge du bronze. Je m'en allai explorer la coupe de ce qui reste de terre en place au sommet de la falaise, et, la stratification me semblant intéressante, je décidai de creuser quelques tranchées dont la plus grande me donna la stratigraphie suivante (fig. 1).

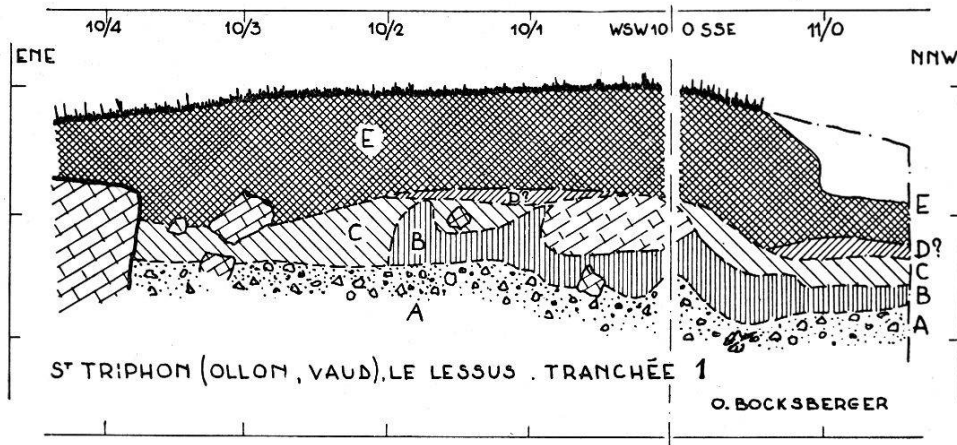


Figure 1 (échelle 1 : 75).

Le Lessus 1958. Stratigraphie de la Tranchée 1. Entre les lignes 10/0 et 10/1, le bloc dessiné en trait interrompu se trouvait en avant de la coupe, mais explique par sa présence la montée de la terre rouge.

J'ai trouvé à la base une couche de galets et de sable (A). D'après les indications qu'a bien voulu me donner sur place M. Jayet, chargé du cours de géologie du quaternaire à l'Université de Genève, il s'agit d'une moraine de fond. Cette couche atteint sur ce point quelque six mètres de puissance, aussi ai-je renoncé à la figurer entièrement et à montrer le calcaire triasique noir sous-jacent.

Au-dessus se trouve une terre rougeâtre (B) assez fine, légèrement grasse, que l'on peut dater, par analogie avec quelques stations voisines, du néolithique¹. Hormis les tombes signalées par Viollier², dont il ne reste rien et dont la datation n'est pas sûre, aucun vestige de cette époque n'a encore été trouvé sur Le Lessus ; toute trouvaille un peu importante serait donc d'un intérêt considérable. Or un unique tesson et quelques os se

¹ A. JAYET et M.-R. SAUTER, *Observations géologiques et archéologiques sur les terres rouges*. Dans *Bulletin de l'Institut national genevois*, LVI (1953), p. 151-166.

² VIOLLIER, *loc. cit.*, p. 259.

trouvaient dans cette couche B ; ajoutons le silex de ma figure 2, qui a été trouvé par M. A. Jayet dans un endroit où il ne reste que de la terre rouge (B) ; cette pointe avec coup de burin peut bien convenir à cette époque. Même si la céramique n'est pas

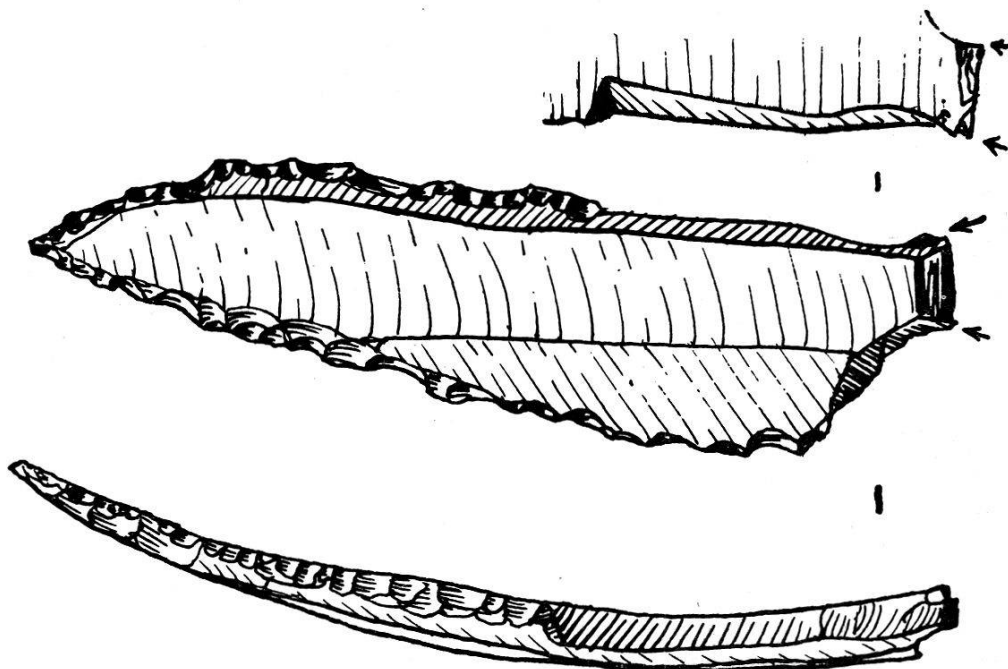


Figure 2 (Grandeur nature).

Le Lessus 1959. Lame de silex (pointe et burin).

très typique du néolithique, il est presque certain qu'une fois au moins les premiers paysans ont passé sur cette colline.

La couche C, dont la limite est très difficile à dessiner sans arbitraire, d'autant plus que de gros blocs de pierres lui ont façonné un relief irrégulier, est constituée par une terre brunâtre mêlée de lentilles plus foncées et de petits cailloux. Elle doit contenir tous les témoins de l'âge du bronze (ancien, moyen et récent). Nul doute qu'un cimetière du bronze ancien (A2 Reinecke) a trouvé place sur Le Lessus. De nombreuses découvertes antérieures en font foi, dont la hache figurée par M. O. Dubuis¹. Il y a moins de deux ans, m'a-t-il dit, un ouvrier a détruit à la pioche des tombes sises à la limite des terres rouge et brune. Les fils de bronze de la figure 3 en proviennent ; ils ne sont pas très typiques, mais ils étaient communs à cette période. Parmi mes trouvailles, quelques tessons caractéristiques attestent l'existence de cette civilisation et l'un d'eux se trouvait bien en place à la

¹ DUBUIS, *loc. cit.*, XXX (1938), p. 157, fig. 39, MK 1.

base de la couche, 10 cm. au-dessus (et exactement au-dessus) du tesson néolithique dont j'ai parlé.

Un premier problème se pose ici : trois siècles environ (2000-1700 avant J.-C., selon la chronologie généralement admise) se

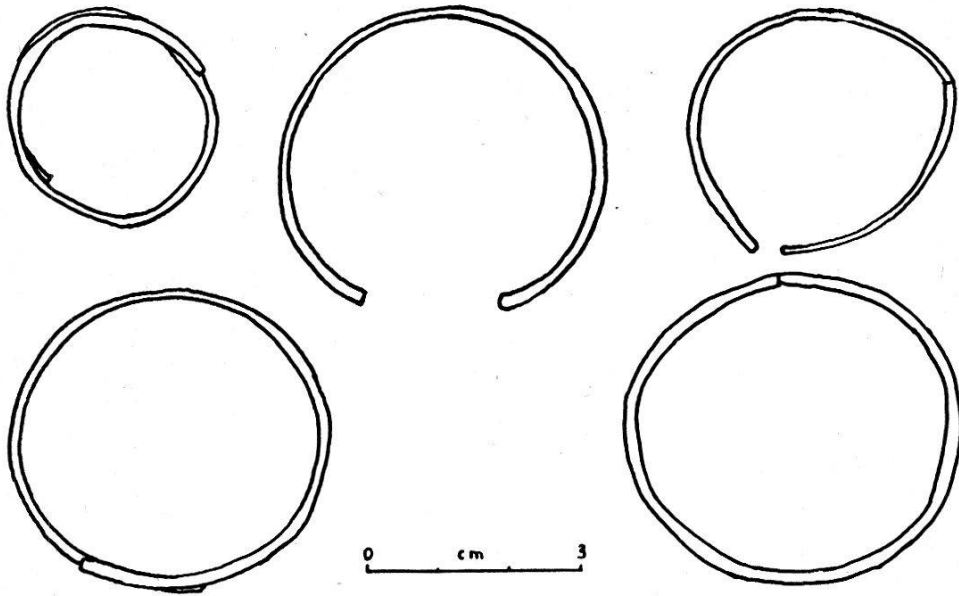


Figure 3 (échelle 2 : 3).

Le Lessus 1957 (?). Fils de bronze enroulés en spirales, trouvés par un ouvrier, peut-être dans une tombe du bronze ancien.

sont écoulés entre la fin du néolithique, si celui-ci correspond bien à la culture de Cortaillod, et le bronze ancien A2 ; qui a vécu chez nous dans cet intervalle ? De rares objets nous permettent d'affirmer que le pays n'était pas un désert, mais il faut reconnaître que nous ne savons presque rien. Si Collombey (Valais), seule station voisine scientifiquement fouillée, ne peut rien nous dire sur ce point, puisque la couche noire du bronze A2 y succède sans transition à la couche rouge du néolithique¹, Le Lessus, avec sa succession de couches épaisses, peut nous apporter quelques lumières².

Du bronze moyen, nos connaissances pour les Chablais valaisan et vaudois, et même l'ensemble de la Suisse, sont encore plus limitées. Nous possédons quelques objets de bronze bien

¹ JAYET et SAUTER, *loc. cit.*, p. 158-159 et fig. 2-3. — M.-R. SAUTER, *Préhistoire du Valais. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954)*. Dans *Vallesia*, t. X (1955), p. 8-11 et fig. 3.

² M.-R. SAUTER et O.-J. BOCKSBERGER, *Quelques cas de séquences néolithique — bronze ancien dans la vallée supérieure du Rhône (Suisse)*. A paraître dans les Actes du Congrès de la Société préhistorique française, Monaco 1959. (L'hypothèse d'un attardement du néolithique semble plausible.)

typiques, mais quelles étaient les habitations, la céramique ? Les tumulus avaient-ils remplacé les tombes plates ? De tout ceci, nous ne savons presque rien. Et les stations du même type les plus proches se trouvent aux Grisons. Ces conditions donnent de la valeur à toute trouvaille bien observée. Or notre station pourrait nous en livrer : j'ai ramassé quelques tessons que je rapporterais volontiers à cette époque, et la même date peut être attribuée avec certitude à l'épingle et au bracelet figurés par M. O. Dubuis¹. On peut même être plus précis : l'épingle est bien typique de la phase ancienne du bronze moyen. Puisque les hommes de cette période sont assurément montés sur notre colline et qu'ils y ont enterré leurs morts, il est vraisemblable que nous y fassions des découvertes qui enrichiront nos connaissances.

Ce bronze récent ou final porte plusieurs noms en Suisse et en Europe occidentale : Hallstatt A et B (Reinecke), bronze des palafittes, période des champs d'urnes ; et ces dénominations différentes créées en des lieux différents doivent recouvrir des réalités différentes. Laquelle convient à la civilisation qui se développa chez nous ? Ceci encore est difficile à dire, car notre abondant matériel ne comporte que peu de céramique et aucune observation précise n'a pu accompagner les découvertes. Il est probable que nous n'avons pas de champs d'urnes à proprement parler, car l'habitude d'incinérer les morts ne semble pas avoir pénétré jusqu'à nos régions conservatrices, où le rite ancestral des tombes plates aurait survécu très longtemps. En sommes-nous pourtant sûrs ? D'ailleurs la civilisation de ces cinq siècles (1250-750) permet sur les bords du Rhin des subdivisions poussées qui pour l'instant sont loin d'être possibles dans nos régions, faute d'observations systématiques.

Or la céramique de cette époque est si bien représentée au Lessus que la découverte d'un fond de cabane ne m'étonnerait nullement. Une couche fine de charbon de bois à la hauteur correspondante corrobore cette idée, puisqu'elle pourrait témoigner d'un incendie. Ne sommes-nous pas autorisés à espérer un commencement de réponse aux problèmes évoqués ci-dessus ?

Reste encore la question de la fin de l'âge du bronze. La rareté extrême des trouvailles proprement hallstattiennes (C et D

¹ DUBUIS, *loc. cit.*, XXX (1938), p. 155, fig. 38 MK 2 et MK 4.

de Reinecke) à l'ouest du pied du Jura, si elle n'est pas due à un caprice peu vraisemblable du hasard, ne peut guère s'expliquer que par une énorme diminution de la population ou par une survivance du Hallstatt B jusqu'au V^e siècle. Une fois encore, des indications utiles pourraient se trouver au Lessus, si l'existence de notre couche D peut être prouvée.

Mais existe-t-il une couche D, qui correspondrait à l'âge du fer? Je ne saurais l'affirmer. S'agissant d'un sondage rapide, je n'ai pas pu consigner de façon assez précise pour leur conférer une valeur scientifique toutes les observations que j'ai faites au cours de mes travaux. Mais, il semble bien que, par places, le niveau noir qui suit s'éclaircit au contact de la terre brune et prend une teinte jaune ou verte, cette zone pourrait donc être attribuée à cette période.

Toujours est-il que la couche E, romaine, est très puissante, noire, riche. Il m'a souvent semblé que les couches inférieures ont été remaniées par l'activité humaine à la base de ce niveau, qui, de ce fait, s'enfonce profondément et souvent se superpose directement à la couche A. Aucune stratification de détail n'est visible sur la coupe que je présente ici, mais sur d'autres points, une assise de pierres coupe la couche en son milieu et nous permettra peut-être de déterminer une subdivision archéologique : résultat qui serait des plus intéressants, puisqu'il permettrait de classer de façon plus sûre que par la seule typologie notre abondant matériel céramique. M^{me} D^r E. Ettliger, de Zurich, qui a eu l'obligeance de l'examiner et de nous communiquer ses conclusions, attribue plus de la moitié des tessons à La Tène III ; parmi ceux-ci, beaucoup sont assurément antérieurs à l'occupation romaine. La plupart cependant doivent dater, comme la céramique proprement romaine, du I^{er} siècle avant J.-C. ; l'usage de quelques types s'est prolongé jusqu'au III^e siècle et des monnaies du IV^e ont été trouvées à plus d'une reprise. Il semble donc bien que l'endroit a été habité pendant toute la période romaine.

On n'hésitait pas à cette époque à enterrer des morts dans le voisinage des maisons, ainsi qu'en témoigne la petite tombe dont je présente le plan et le mobilier (fig. 4 et 5). Sur chaque pied et sur la bouche se trouvaient les trois seules grosses pierres de l'endroit, je les ai dessinées en petits traits. Ce ne peut être le hasard qui les a placées là, mais à quel rite ces maigres vestiges

répondent-ils? Cet enfant âgé de 4 à 5 ans, voulait-on empêcher son âme de marcher et de crier, ou bien s'agissait-il simplement de marquer l'emplacement de la sépulture à la surface du sol? Le problème est difficile, mais, vu qu'une couche de terre épaisse

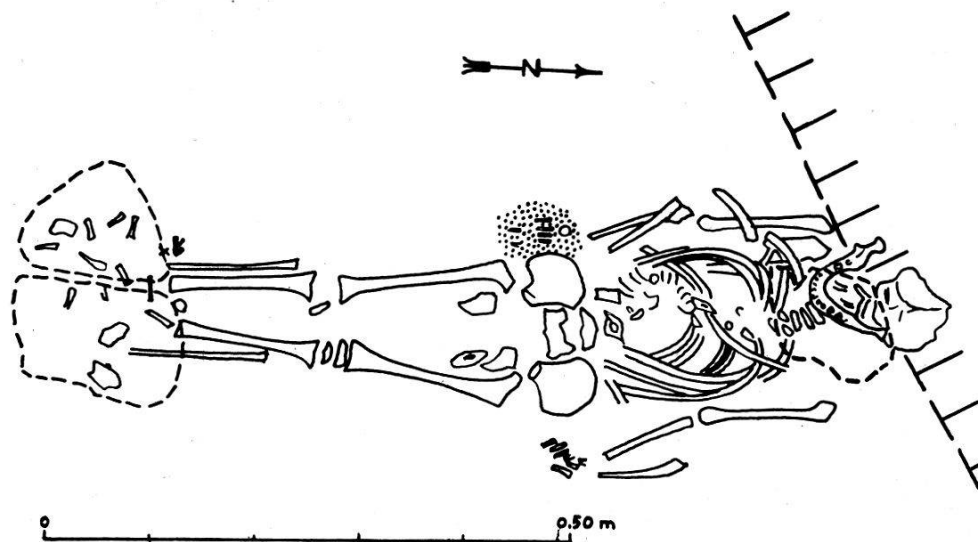


Figure 4 (échelle 1 : 10).

Le Lessus 1959. Plan d'une tombe d'enfant d'époque romaine (?). La face et une partie du crâne étaient tombés dans la tranchée faite par la pelle mécanique, et marquée de traits obliques, au nord. La zone pointillée autour de la main droite contenait les anneaux et fut détruite par accident en cours de fouille. En trait interrompu, les pierres qui se trouvaient sur la bouche et sur les pieds. En t, le tesson.

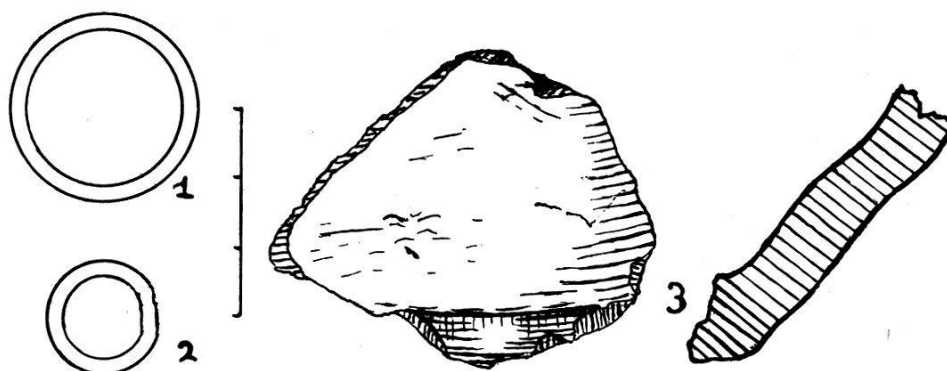


Figure 5 (échelle 2 : 3).

Le Lessus 1959. Mobilier de la tombe d'enfant. Le tesson, fond de pot grossier, pourrait s'être trouvé là par hasard. Les deux anneaux, de section ronde, sont de cuivre ou de bronze.

de 3 à 7 cm. séparent les os des pierres, je penche pour la seconde solution, ou pour une autre à laquelle je n'ai pas encore pensé... De toute façon il est impossible de se prononcer avant une enquête comparative.

Le mobilier est si pauvre et si atypique qu'il ne permet aucune datation, mais la position stratigraphique en couche E laisse présumer que cette tombe est romaine.

Ainsi, dans une stratification assez épaisse Le Lessus nous offre un tableau quasi continu des civilisations antiques qui se sont succédé sur notre sol.

* * *

Nous serions reconnaissants à tous ceux qui auraient connaissance de trouvailles faites au Lessus ou dans les environs de bien vouloir nous les signaler, elles peuvent avoir échappé à l'attention des chercheurs.

Dans le cadre de l'étude que je poursuis actuellement sur l'âge du bronze dans les Chablais vaudois et valaisan, un effort sera tenté cet été pour sauver une partie des richesses de cette colline, menacées par la pelle mécanique. Les fouilles ne sont donc pas terminées, mais les résultats acquis m'ont semblé assez intéressants pour justifier ce rapport provisoire ¹.

O. J. BOCKSBERGER.

¹ Que tous ceux qui m'ont aidé dans mon travail trouvent ici l'expression de ma reconnaissance, M. M.-R. Sauter tout d'abord, dont la bienveillance infatigable m'entoure des plus précieux conseils, M^{me} D^r E. Ettliger, de Zurich, qui a bien voulu examiner mon matériel d'époque romaine, M^{lle} D. Trümpler, qui s'intéresse à l'âge du fer, M. A. Jayet, qui m'a renseigné sur la géologie de la région, M. E. Pelichet, qui m'a accordé l'autorisation de fouille et m'a donné connaissance des documents déposés aux archives du service des monuments historiques, et M. Kaesermann, directeur de la carrière du Lessus, qui s'est toujours montré obligeant. — En cet été 1959, des fouilles systématiques furent menées, après la rédaction de cet article. L'Etat de Vaud, par l'intermédiaire de son archéologue, a financé cette importante campagne, et M. le professeur M. R. Sauter, dans le cadre de ses recherches sur le néolithique de la vallée du Rhône, apporta l'appoint du Fonds national. Qu'ils soient tous remerciés.